

Paris, le 4 août 2016

**« Les banques françaises renforcent leur solidité »
Interview de Frédéric Oudéa, Président de la FBF dans Le Figaro du 4 août 2016
(extraits)**

Pour le directeur général de la Société générale et président de la Fédération bancaire française, Frédéric Oudéa, les tests de résistance montrent que la solidité du système bancaire français se renforce.

[...]

Le secteur bancaire italien, pourtant, va mal. Est-ce une exception ou le symptôme d'une sous-capitalisation des banques européennes ?

Il n'y a pas de sous-capitalisation d'ensemble du secteur bancaire européen. Les stress tests l'ont démontré. Mais il reste quelques situations bien identifiées et en cours de traitement. Cela permettra de rassurer, d'éviter les amalgames entre les établissements qui, certes, doivent continuer de s'adapter mais ont un niveau de capital satisfaisant, et ceux qui ont un problème plus structurel à régler. Les banques françaises, dans ce contexte, montrent leur capacité à relever le défi. [...]

Il ne faudrait cependant pas que les taux négatifs créés par la Banque centrale européenne persistent trop longtemps...

Toute la politique monétaire est faite pour que les agents économiques, particuliers et entreprises, aient accès au crédit. Et c'est incontestablement le cas en France, où le crédit connaît la croissance la plus vigoureuse de la zone euro. Les banques françaises font le travail, et leurs clients bénéficient des taux bas. La politique monétaire atteint donc son but. Cela dit, il est vrai que les taux négatifs créent une situation particulière, un peu exorbitante, qui a un coût pour le système financier. C'est une stratégie en principe mise en place pour une période assez courte, qui devra connaître une normalisation dès lors que l'économie se portera mieux et que les perspectives d'inflation seront plus normales.

Il y a quelques semaines, les ministres de l'Ecofin ont rappelé au comité de Bâle, qui rédige les réglementations financières internationales, que son travail ne devait pas créer d'exigences supplémentaires de capital en plus de celui qu'on appelle « Bâle 3 ». C'est une victoire pour le président de la Fédération bancaire française que vous êtes jusqu'au 1^{er} septembre ?

Nous avons beaucoup travaillé depuis un an à mieux faire comprendre les enjeux attachés aux décisions à venir du comité de Bâle. Ses travaux, techniques, sur les modalités de calcul des encours pondérés peuvent avoir un impact potentiellement très important. Un mauvais calibrage peut remettre en cause des systèmes de financement, certes spécifiques à l'Europe, mais qui fonctionnent.

C'est le cas du crédit immobilier à taux fixe en France, mais aussi des financements d'actifs comme les avions ou les bateaux ou d'infrastructures. Ce qui est en jeu, c'est l'activité économique, la capacité de financement des investissements, et donc la réponse au chômage. Or ce sujet, c'est, à mon sens, avec la sécurité et la politique d'immigration, l'un des trois grands thèmes sur lesquels l'Europe doit se concentrer et apporter des réponses pour conforter le projet européen, aujourd'hui fragilisé.

Pour attirer des activités à la suite du Brexit, la Place de Paris a demandé des mesures fiscales et obtenu un aménagement du régime des impatriés. N'est-ce pas insuffisant pour restaurer la compétitivité de la Place ?

La bonne nouvelle, c'est qu'on a pu constater un changement d'état d'esprit. Le fait d'avoir une place financière dynamique, sûre et créatrice d'emplois semble de nouveau plutôt considéré comme un atout pour le pays. Et c'est un constat partagé à plusieurs niveaux puisque des annonces ont été faites à la fois par le gouvernement et par les collectivités locales, région Île-de-France et Ville de Paris, notamment. Le geste sur le régime des impatriés est donc un premier pas qu'il faut saluer. En souhaitant que l'effort se prolonge, sur la fiscalité notamment, et surtout que l'on reste cohérent dans la durée.